

Postulats et propositions déposés en séance du Conseil général

Examen de la recevabilité et de la qualification formelle par le Bureau

Recevabilité refusée

Recevabilité acceptée

Préavis mentionnant le motif d'irrecevabilité à l'intention du Conseil général

Aucune motivation supplémentaire nécessaire

Vote sur la transmission des postulats et propositions déposés lors de la séance précédente

Recevabilité contestée

Recevabilité incontestée

Vote sur la recevabilité de l'objet

Recevabilité refusée

Objet rayé du rôle

Recevabilité acceptée

Vote sur la transmission de l'objet

Transmission acceptée

Transmission refusée

Objet liquidé au travers d'un rapport final du Conseil communal dans le délai d'une année

Objet rayé du rôle